

## SCEPTRES D'OR DU DEVELOPPEMENT DURABLE 2011

### -MERS LES BAINS-

#### I- Fiche d'Identité

Nom de la commune	Nombre d'habitant	Département	Maire
Mers les Bains	3 530 habitants	Somme	M. Emmanuel MAQUET

#### II- Thème du projet

Thème du projet	Catégorie
Mise en lumière des villas classées du front de mer de Mers les Bains et de sa promenade	Démarche globale/événement innovant

### III- Description et intérêt du projet

Résumé du projet	Originalités
<p>Projet de revalorisation du front de mer et de l'esplanade : travaux de remise en lumière complète du front de mer, des falaises, de la promenade et des villas du secteur sauvegardé (classé en 1986).</p> <p>Le nouveau dispositif baigne les façades des villas d'une lumière douce particulièrement adaptée, afin de les mettre en valeur, et d'avoir de ce site une vision lointaine de la mer et des communes voisines.</p> <p>La promenade et son mobilier urbain bénéficient des mêmes attentions : effets de vaguelettes de lumière douce, diffusée par des candélabres à l'esthétisme soigné, installés à hauteur de chaque "salon", (groupes de bancs situés en haut de chaque parvis d'épis).</p> <p>Ce projet offre au secteur une toute autre perception visuelle de notre patrimoine architectural.</p> <p>De plus, des bornes Wifi, installées de manière régulière sur l'esplanade, et la réalisation d'un audioguide, permettent à chacun de se connecter à l'Internet ou encore de découvrir à sa guise l'historique de la station en huit points précis.</p>	<ul style="list-style-type: none"><li>- Projet Interreg avec l'Angleterre, la Belgique, la Hollande qui comprend des échanges et un pilotage commun</li><li>- Un plan lumière validé en 2010</li><li>- Une mise en tourisme originale, esthétique et durable</li></ul>

#### IV- Réalisation :

Nature du projet	Historique et avancement	Supports transmis
<p>Il s'agit d'un projet communal. Celui-ci est toutefois partie intégrante d'un programme Européen Interreg IV A 2 Mers Seas Zeeën 2007-2013 "a new wave" sur le thème MIPI (Management of Public Illumination) mené en collaboration avec les français (Mers les Bains, le Touquet), les anglais (Somerset) les belges (Bruges, Izegem) et les Hollandais (Gemeente Middle Burg) permettant de solliciter des subventions sur fonds Européens (FEDER) pour tout projet justement en lien avec le développement durable.</p> <p>Les tests et simulations ont été effectués sur place en partenariat avec le Syndicat Intercommunal d'électrification Rurale (SIER) Nord-Vimeu et le cabinet d'études CITELUM, Suivis technique, financier et en terme de communication internes (Services techniques municipaux, Direction générale des Services, Service communication...).</p>	<p>Les travaux ont débuté en septembre 2010 par le démontage des anciens dispositifs, peu efficaces et au fonctionnement coûteux (éclairage inutile vers le ciel, éblouissement des promeneurs ...). Constitués de boules de lumière orange, ils ne remplissaient pas leur rôle de manière satisfaisante et ne mettaient en valeur ni le site ni la promenade.</p> <p>La municipalité, engagée dans une démarche environnementale à travers la mise en place d'un Agenda 21, souhaitait un projet répondant aux impératifs et aux normes du développement durable : économies d'énergie, luminaires à technologie nouvelle à « LEDS », esthétique, choix des matériaux...</p> <p>La réalisation est un mariage subtil du bois et de l'acier. L'assemblage des mâts est fait mécaniquement, sans utilisation de colle ou résines, permettant le recyclage complet de celui-ci.</p> <p>Les solutions techniques choisies permettent une gestion très précise du temps et du lieu d'éclairage. Ces temps d'allumage sont gérés par un logiciel « Luxicum », permettant d'agir individuellement sur les luminaires par courant porteur afin de réduire l'impact énergétique. D'une grande fiabilité, ce type de procédé a également permis de limiter un maximum de tranchées sur la voirie (respect du site, moins de gêne occasionnée pour les riverains, économie importante sur le poste terrassement).</p> <p>La télé-gestion joue un rôle prépondérant dans la gestion de notre parc d'éclairage public et devient ainsi une solution de développement durable.</p> <p>Démarrage des travaux de mise en lumière fin Décembre 2010. Fin des travaux juillet 2011.</p>	

## V- Investissements :

Coût et financement	Retombées locales	Actions de communication
<p>Le montant total de la réalisation s'élève à 762 113,00 € HT</p> <p>Dont :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- Subvention Européenne sollicitée au titre du FEDER : 381 056,50 €</li> <li>- Participation communale : 79 342,00 €</li> <li>- Région Picardie : 163 561,50 €</li> <li>- Département de la Somme : 100 000,00 €</li> <li>- Fédération départementale de l'énergie : 38 153,00 €</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- En terme d'emploi, des missions ont été confiées au Syndicat Intercommunal d'Electrification Rurale (SIER) Nord-Vimeu et au cabinet d'études CITELUM qui ont chacun mandaté sur place des techniciens et ingénieurs, les services municipaux ont eux aussi été mobilisés, ainsi que les ingénieurs et techniciens de l'entreprise ayant remporté l'appel d'offre, la société Demouselle.</li> <li>- En terme d'image , ce projet a favorisé la création d' un lieu de rencontre baigné d'une multitude de couleurs et de reflets, de l'espace et du relief, du vent et de la pierre, la mise en valeur de ce patrimoine historique très fréquenté, face à l'océan, concourt au développement touristique et accroît l'image de Mers les Bains.</li> <li>- <b>Les retombées touristiques :</b> C'est un projet de meilleure qualité esthétique et photométrique, qui met en valeur le principal atout touristique de la station, à savoir sa plage et son secteur sauvegardé de villas anciennes de l'époque de la mode des bains de mer, sauvé au lendemain de la Libération puis classé en 1986 et faisant depuis l'objet d'une campagne d'amélioration et de restauration permanente en lien avec l'architecte des bâtiments de France. A noter qu'en 2009, une première villa de ce secteur, sur le front de mer, a été inscrite à l'inventaire supplémentaire des Monuments</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Communication locale : <ul style="list-style-type: none"> <li>- projet largement annoncé notamment dans la presse quotidienne et hebdomadaire régionale</li> <li>- au sein du journal municipal</li> <li>- sites Internet</li> </ul> </li> <li>- Communication à l'échelon Européen qui sera effectuée par le dispositif Interreg IV A 2 Mers Seas Zeeën 2007-2013 ; <b>accueil et réciprocité des différents partenaires Européens du projet MIPI :</b> <ul style="list-style-type: none"> <li>- Accueillir le comité de pilotage</li> <li>- Visite des sites des quatre pays pour présenter les réflexions et avancées</li> <li>- Communication européenne dès l'achèvement des projets de tous les partenaires (médias nationaux et européens) portée par la Belgique</li> </ul> </li> </ul>

	<p>Historiques. Cette valorisation du patrimoine local par la mise en lumière s'est accompagnée cet été 2011 de la création d'un audioguide gratuit accessible à tous par téléphone mobile (7000 connexions ont été enregistrées à ce jour depuis le lancement en début juillet 2011) Captage de flux touristiques (touristes qui font le déplacement pour voir le secteur mis en lumière)</p> <p><b>- Les retombées financières :</b> Economie d'énergie pour la municipalité de 20,70% par an, De plus l'utilisation de luminaires à « leds » permet d'avoir un coût d'entretien plus faible, la durée de vie étant de 50000 h (12 ans contre 3 ans pour une lampe classique).</p>	
--	--	--

**Contact :** Jean-Louis ALLEGRAND, adjoint aux bonnes pratiques Environnementales et à l'Agenda 21- 02 27 28 06 60 ; [jeanlouis.allegrand@ville-merslesbains.fr](mailto:jeanlouis.allegrand@ville-merslesbains.fr)